



**Bulletin de la DOCUMENTATION
ÉCOLOGIQUE VOIRONNAISE pour
 L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT
 ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE**

Editorial : Longtemps, on a pris les écolos pour des rigolos. Dans un certain monde, le suffixe « o » est utilisé dans le vocabulaire pour manifester mépris ou sympathie relative (aristo, socialo, prolo, intello, gauchos... et donc écolo). Cette étiquette représente bien les écologistes politiques, mais aussi les défenseurs de l'environnement, de la santé, de la planète, de la vie. Une image que les élections récentes (européennes et municipales) commence seulement à changer. Il est peut-être temps, non ?

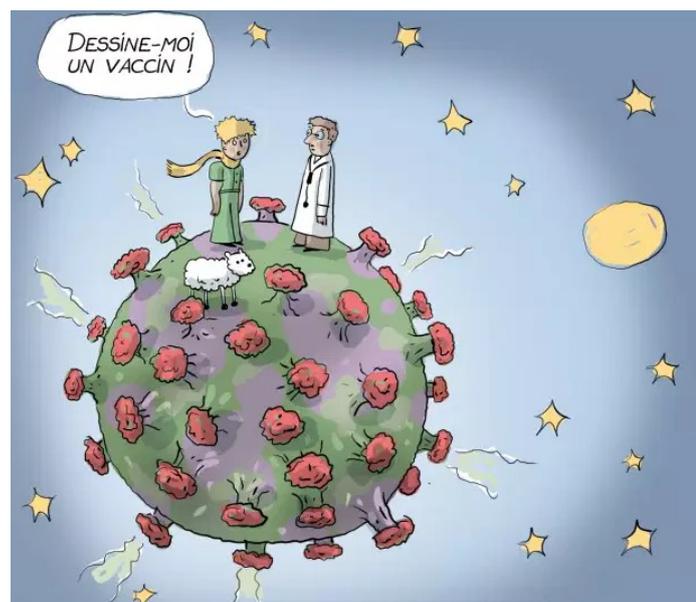
Sommaire :

- page 2 - Abeilles (suite)
- page 3 - Effet de serre (suite)
- page 4 - Nicolas Hulot (suite)
- page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)
- page 6 – Historique des élections municipales à Grenoble



Documentation Ecologique
 Voironnaise
 32-34 rue Vaucanson Rez-de-
 chaussée
 38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
 06 25 25 52 29 (sans répondeur)
 utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com



ABEILLES

4 - apparition de l'insecticide Cruiser (suite)

16 janvier 2013..... L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) publie un avis scientifique sévère sur trois pesticides (clothianidine, imidaclopride, et thiaméthoxame), tous présentant, selon l'EFSA, un risque élevé pour les abeilles. Ces trois évaluations de l'agence de Parme (Italie) apportent du crédit à ceux qui attribuent à cette famille récente d'insecticides, les néonicotinoïdes, un rôle dominant dans le déclin accéléré des insectes pollinisateurs, constaté partout dans le monde depuis plus de dix ans. Mises sur le marché au début des années 1990, ces nouvelles substances sont parmi les plus utilisées au monde en agriculture. Les chercheurs ont identifié des risques pour les abeilles en relation avec trois principales voies d'exposition des insectes : les poussières produites par les graines ou les granules pendant les semis, la contamination par le pollen et le nectar, et dans le cas du maïs traité au thiaméthoxame, l'exposition par «guttation », c'est-à-dire l'exsudation de la plante de gouttelettes d'eau imprégnées du pesticide où s'abreuvent les insectes. Ainsi, l'EFSA réagit aux preuves de plus en plus fortes que l'utilisation des néonicotinoïdes affecte négativement les populations d'abeilles et reconnaît les risques significatifs associés. Il ne faut pourtant pas trop vite conclure à l'existence ou à l'absence de risques, les enquêtes se poursuivent.

19 janvier 2013..... La sévère mise en cause par l'Autorité européenne de sécurité des aliments(EFSA) de trois pesticides néonicotinoïdes présentant, selon elle, un danger pour les abeilles suscite des réactions. La Commission européenne a jugé ces conclusions inquiétantes et a annoncé qu'elle allait prendre les mesures qui s'imposent. L'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) et l'association Générations futures ont quant à elles demandé le retrait du marché de ces trois principes actifs, que l'on retrouve parmi les produits les plus utilisés par l'agriculture. Le député Gérard Bapt (PS, Haute-Garonne) réclame, lui, l'extension de l'interdiction du pesticide Cruiser au maïs, déjà prohibé sur le colza.

28 janvier 2013..... Il a peu de temps, l'EFSA a publié pour la première fois un avis condamnant trois pesticides, mettant en évidence les risques qu'ils font peser sur les abeilles. Mais sous la pression des industriels des pesticides, les autorités européennes pourraient décider de ne pas suivre cet avis et de ne pas prendre de mesures fortes, à savoir une interdiction. Elles doivent se prononcer sur le sujet le 31 janvier. Des écologistes proposent de s'adresser directement au Commissaire européen à la santé (Tonio Borg) pour demander une interdiction pure et simple de ces pesticides dangereux.

31 janvier 2013..... La Commission européenne propose d'interdire durant deux ans l'utilisation de trois insecticides de la famille des néonicotinoïdes mis en cause dans le déclin des abeilles. Qu'ils portent le nom de Cruiser, Gaucho, Poncho, Nuprid ou Argento, qu'ils soient produits par Syngenta, Bayer ou Philagro, ces insecticides sont extrêmement utilisés en agriculture (maïs, coton, colza et tournesol). L'UNAF (union nationale de l'apiculture française) dénonce une proposition inacceptable et veut une réponse d'interdiction plus radicale, de même que la Confédération paysanne et FNE.

2 février 2013..... Martin Taylor, PDG de Syngenta, fait une lettre ouverte au ministre français de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (extraits). Je vous écris en tant que chef d'entreprise, soucieux de protéger notre environnement. Syngenta emploie plus de 1500 personnes en France et, au cours des cinq dernières années seulement, l'entreprise a investi plus de 60 millions d'euros et prévoit de poursuivre cette politique d'investissement au cours des prochaines années. Syngenta a une longue tradition de service et de soutien aux agriculteurs français et au monde rural (soutien aux viticulteurs, il y a 70 ans). Notre contribution à l'économie agricole française est importante et de longue date. c'est donc avec une très grande consternation que je suis le témoin des attaques de votre gouvernement à l'encontre des produits de protection des semences, parmi les plus modernes et les plus respectueux de l'environnement. Ces positions sont basées sur des allégations quant à leurs effets sur la santé des abeilles. Aucune de ces allégations n'a été prouvée dans les conditions de la pratique au champ. De plus, il est regrettable de constater que cela survient alors que l'agence nationale de sécurité sanitaire, la direction générale de l'alimentation, les instituts techniques, les semenciers, les distributeurs et les agriculteurs ont pris toutes les mesures nécessaires pour s'assurer d'une utilisation sûre et efficace de ses produits de protection des semences. Permettez-moi d'affirmer sans détour que Syngenta ne peut exister qu'en se basant sur des écosystèmes équilibrés, dotés d'une biodiversité riche incluant les pollinisateurs, tels que les abeilles. Il serait ainsi désastreux en termes économique et environnemental de développer des produits qui porteraient préjudice aux écosystèmes sur lesquels repose notre succès futur. Il est clair que les produits modernes de protection des semences n'altèrent pas la santé des colonies d'abeilles. Une population florissante d'abeilles est vitale pour l'agriculture durable. Cette dernière nécessite également des produits de protection des semences innovants et performants. Nous pensons que les deux sont nécessaires et compatibles. Une interdiction politiquement motivée serait dramatique pour les agriculteurs français et constituerait un gigantesque pas en arrière pour l'agriculture durable, et ne sauverait aucune colonie d'abeilles. Dans l'espoir d'un débat apaisé et raisonnable sur ces



thèmes, je vous pris d'agréer...

(suite au n°35)

EFFET DE SERRE

CH12 - LA CONFERENCE DE LA HAYE (PAYS-BAS) COP6 (suite)

- 25 janvier 2001..... En France, le centre d'étude de la neige de Météo France annonce que le réchauffement climatique risque de perturber fortement l'enneigement des stations de moyenne altitude, dont la saison pourrait, dans l'avenir, être écourtée d'une trentaine de jours. En Suisse, la recherche sur ce thème est très avancée et les Suisses en tirent des conclusions pessimistes : "si les hivers devaient devenir plus chauds, l'enneigement dans les domaines skiables ne serait assuré en 2050 qu'à partir d'une altitude de 1500 mètres au lieu de 1200 mètres actuels". Le directeur adjoint de la commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) s'inquiète des effets du réchauffement des sols qui pourraient se retrouver déstabilisés entraînant des mouvements de terrain et des problèmes d'ancrage au sol pour les pylônes des remontées mécaniques. Certains montagnards et les écologistes s'inquiètent aussi du développement des canons à neige qui réclament beaucoup d'eau et sont de plus en plus utilisés pour fabriquer de la neige artificielle faute d'en avoir de la naturelle.
- 6 février 2001..... Plus de 80 ministres de l'Environnement sont réunis à Nairobi (Kenya) pour assister au conseil des ministres du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Au programme, le réchauffement de la planète. Les participants pressent les gouvernements d'appliquer les réductions d'émissions de CO2 prévues par le protocole de Kyoto afin de lutter rapidement contre l'effet de serre. Selon les chercheurs du PNUE, la fonte des sols gelés de l'Arctique, provoquée par le réchauffement du climat, pourrait aggraver considérablement l'effet de serre et libérer des gigatonnes de CO2.
- 19 février 2001..... Les experts du GIEC rendent public à Genève un rapport destiné aux décideurs qui détaille les impacts du réchauffement climatique sur les différentes régions du monde. Ce rapport est signé par les cent Etats membres du GIEC. Les modifications du climat affecteront les régions tropicales et subtropicales mais n'épargneront pas les Etats industrialisés. On observera bientôt une augmentation des phénomènes extrêmes (sécheresses, inondations, cyclones) ainsi que l'apparition de nouvelles épidémies et le développement de l'érosion des sols. On rajoute nouvellement la prise en compte de la fonte des glaciers, de montagnes ou des pôles, avec le dégel des sols glacés et la migration de la flore et de la faune vers des zones plus septentrionales.
- 3-4 mars 2001..... A l'issue d'une réunion à Trieste (Italie), les pays du G8 se déclarent prêts à surmonter leurs divergences afin de mettre en place une stratégie mondiale contre le réchauffement climatique. Des mouvements écologistes font bon accueil au communiqué final des ministres de l'environnement du G8, estimant que les partenaires des Etats-Unis au sein du groupe ont clairement fait comprendre à Washington qu'on ne devait pas revenir sur les accords conclus précédemment.
- 5 mars 2001..... Le troisième volet du rapport 2001 d'experts du GIEC sur le réchauffement climatique est présenté à Accra (Ghana). Il fait preuve d'un certain optimisme quant à l'efficacité de l'application de nouvelles techniques telles que les moteurs hybrides automobiles, les piles à combustible et les systèmes de stockage de CO2. Dans l'absolu, leur mise en œuvre pourrait ramener les rejets de CO2 au niveau actuel de 360 ppm d'ici à 2010 et même les diminuer en 2020. Plus raisonnablement, les experts proposent de stabiliser les émissions entre 450 ppm et 550 ppm. Pour y parvenir, l'ensemble des pays de l'OCDE devront déboursier de 0,2 à 2% de leur PIB. Le rapport aborde également les nécessaires modifications du comportement en matière de transports...
- 13 mars 2001..... Contrairement aux promesses qu'il avait faites pendant sa campagne électorale, le président américain George W. Bush annonce que les Etats-Unis ne régleront pas les émissions de dioxyde de carbone en raison des coûts considérables engendrés par une politique de réduction des émissions. Il préconise une politique énergétique améliorant la qualité de l'air grâce à des réductions de gaz polluants tels le dioxyde de soufre et le mercure, mais refuse de réduire les émissions de CO2. Cette décision américaine déçoit les défenseurs de l'environnement qui considèrent la réduction des émissions de gaz à effet de serre comme une solution au réchauffement de la planète.
- 30-31 mars 2001..... Malgré l'indignation internationale, le président des Etats-Unis, George W Bush, confirme son hostilité au protocole de Kyoto. Il prend parti pour son industrie charbonnière et pétrolière, souhaitant augmenter la croissance de la consommation énergétique dans son pays. Les Européens, le chancelier allemand Gerhard Schröder, le président Chirac, parlent de la responsabilité des Etats-Unis sur cette question et trouvent la position de M. Bush inacceptable, décevante et inquiétante. La présidente du Parlement européen, Nicole Fontaine, affirme : "Je ne parviens pas à concevoir que la première puissance économique de la planète mette en grave danger l'écosystème mondiale". La presse britannique parle d'erreur catastrophique qui remet en question la crédibilité des Etats-Unis et de son président. Même le Canada, allié traditionnel des Etats-Unis sur ce dossier exprime son désaccord.

1 avril 2001..... Réunis à Kiruna (Suède), les quinze ministres européens de l'environnement décident de tenter de convaincre les autorités américaines de revenir sur leur décision de sortir du protocole de Kyoto. La marge de manœuvre est faible quand on considère que les Américains sont 4% de la population mondiale mais rejettent 25% des gaz à effet de serre. Ils sont ainsi les plus gros pollueurs de la planète. Mais, d'autre part, la non-application des plafonds de pollution de Kyoto signifie inévitablement l'aggravation du réchauffement climatique. "Nous devons travailler ensemble. Le changement climatique n'a pas de frontières. Ce défi mondial doit être relevé par la famille mondiale" souligne Jan Pronk, ministre néerlandais de l'environnement, qui préside la conférence pour la mise en œuvre du protocole. M. Pronk souligne la nécessité de donner du temps aux responsables américains qui connaissent une crise énergétique intérieure. (suite au numéro 35)

QU'ATTEND-ON DE LA COP ?



NICOLAS HULOT

6 – Hulot aux primaires écologistes (suite)

28 février 2012..... Rencontre du candidat PS François Hollande avec les associations environnementales. C’est l’ensemble des principales associations environnementales qui sont présentes : WWF, fondation Nicolas Hulot, Greenpeace, France Nature Environnement, Amis de la Terre, écologie sans frontières, la ligue de protection des oiseaux (LPO), la ligue ROC et le réseau action climat (RAC-F). François Hollande réitère son engagement pris au congrès de France nature environnement d’ouvrir un dialogue environnemental qui soit au même niveau que le dialogue social, avec une grande conférence environnementale dès le début du mandat. La réunion permet d’échanger autour du schéma d’organisation de ce nouveau dialogue. François Hollande rappelle sa proposition d’un débat de grande ampleur sur l’énergie, en y associant au maximum nos concitoyens. Ces caractéristiques sont discutées. La discussion est enfin engagée avec les associations sur le fond, en particulier sur le contenu de la transition énergétique et écologique, la préservation de la biodiversité, la conciliation entre agriculture et environnement, la fiscalité environnementale notamment son cadre juridique, la politique d’économie d’énergie, celle de réduction de la part du nucléaire dans le mix énergétique et de lutte contre le changement climatique, la nécessaire réduction du gaspillage environnemental dans l’artificialisation des terres. Après les espoirs déçus qu’a constitué le Grenelle de l’environnement, cette réunion permet de jeter les bases d’une nouvelle politique partenariale dans ces domaines, qui permettront de discuter à tous les niveaux non seulement des objectifs, mais des moyens concrets pour y parvenir. La politique de l’environnement doit en effet devenir un atout majeur pour sortir de la crise et mieux répondre aux défis auxquels devront faire face notre jeunesse et les générations futures. François Hollande rappelle qu’il se propose d’être le candidat de la mutation d’un modèle de développement à un autre, celui de la transition énergétique et écologique.

2 avril 2012..... L’ex animateur de télévision Nicolas Hulot refuse de dire s’il votera pour Eva Joly le 22 avril. Il semble avoir gardé une certaine amertume des primaires écologistes.

4 avril 2012..... Un courrier de l’eurodéputé EELV Jean-Paul Besset, adressé au conseil fédéral de ce parti, suscite de nombreuses réactions, dévoilant les questions qui agitent certains cadres du mouvement. M. Besset, un proche de Nicolas Hulot, pointe dans les rangs écologistes une stratégie de diabolisation de Mélenchon sous prétexte de concurrence électorale. Il conclut sa missive en expliquant que l’évolution de M. Mélenchon vaut mieux que quelques minables coups de griffes. Les attaques des écologistes contre le front de gauche se sont intensifiées, ces dernières semaines, menées par Cécile Duflot, Jean Vincent Placé et Yannick Jadot. La montée en puissance du front de gauche et l’affaiblissement de Mme Joly font, pour l’heure, des écologistes le maillon faible de la gauche. La situation fragilise le partenariat mis en place avec le PS en novembre dernier. Cette stratégie d’affrontement ne fait pas l’unanimité, Dominique Voynet tient de propos nuancés : “ M. Mélenchon a découvert l’écologie à titre personnel, c’est une grande avancée ”. Le courrier de Jean-Paul Besset au conseil fédéral a partagé l’état-major EELV. Certains se disent exaspérés par les attaques ridicules prenant Mélenchon pour cible, d’autres au contraire parlent d’escroquerie écologique de sa part. Beaucoup craignent que Nicolas Hulot se rallie à Mélenchon et au front de gauche, quittant ainsi sa position de neutralité.

8 avril 2012..... L’écologiste Nicolas Hulot dénonce dans un entretien au journal “Le Monde ” l’incapacité des grands partis à prendre en compte l’épuisement des ressources et le changement climatique. 1) La crise écologique est absente de la campagne présidentielle, cela vous surprend-il ? Je suis frappé par la myopie des discours de cette campagne. Les principales formations politiques n’ont pas intégré la nouvelle contrainte du XXIe siècle. Tous les signaux sont au rouge, climat, biodiversité, état des océans... Tous les rapports disent combien le coût de l’inaction va être préjudiciable à nos économies. Il faut sortir d’une vision hexagonale pour voir qu’il y a dans le monde des paramètres qui conditionnent l’avenir de la France et, parmi eux, la raréfaction des ressources naturelles. 2) Avec leur discours punitif, les écologistes n’ont-ils pas leur part de responsabilité ? Je suis catalogué comme lanceur d’alerte, comme catastrophiste. J’ai choisi de dire la réalité, celle livrée par les experts, mais personne n’y croit. Quittait prêcher dans le désert, je veux mettre dans le débat des outils concrets. Le pacte écologique allait en ce sens, mais il a été renié depuis. On revient aujourd’hui en arrière ; 3) Pourquoi l’écologie n’avance-t-elle pas ? Il faudra qu’EELV s’interroge sur ce qui structurellement ne va pas dans leur parti et surtout pourquoi leur message n’est parfois pas audible. Ce n’est pas une question de personne, pas celle d’Eva Joly. La gauche continue à sous-traiter la question écologique, et la droite considère que le Grenelle de l’environnement a réglé son devoir écologique. Mais tout reste à faire, il faut remettre en cause le modèle économique ; 4) que proposez-vous ? Une alternative, la croissance sélective. Il faut développer certains secteurs comme les énergies renouvelables, les économies d’énergie et sortir des énergies fossiles ; 5) Avec quels moyens ? Les banques centrales doivent pouvoir prêter aux Etats à des taux quasiment nuls pour financer ces investissements d’avenir. Et puis, il y a la fiscalisation qui pourrait redistribuer l’argent captée de manière équitable, et réguler les pollutions de type carbone. Un projet de réforme est à établir, c’est un projet exaltant.

(suite au numéro 35)



FESSENHEIM

ch4 – Après Fukushima (12 mars 2011) (suite)

31 mars 2013..... Centrale nucléaire de Fessenheim (Alsace), l'exploitant de la centrale nucléaire a constaté que le débit d'eau traversant les réfrigérants du circuit de lubrification des pompes du circuit de contrôle volumétrique et chimique (RCV) était plus faible que le débit défini lors de la conception. Le système de contrôle volumétrique et chimique a notamment pour fonction de maintenir dans le circuit primaire la quantité d'eau nécessaire au refroidissement du cœur. Cette régulation du volume du circuit primaire se fait par l'intermédiaire d'un circuit d'injection et de vidange. Les pompes du circuit RCV permettent également en cas d'accident, par exemple une brèche dans le circuit primaire, d'injecter de l'eau borée sous haute pression dans celui-ci pour compenser la perte par la brèche. Le 31 mars 2013, l'exploitant a procédé à un contrôle de débit sur les réfrigérants du circuit de lubrification des pompes du circuit RCV, dans le cadre de la mise en place d'un nouvel essai périodique, bien que la surveillance habituelle des pompes n'avait pas révélé de fonctionnement anormal. Les mesures de débit relevées étaient inférieures aux mesures de débit de conception ; en cas de brèche significative dans le circuit primaire, le débit n'aurait ainsi pas permis de garantir, en toutes circonstances, un refroidissement suffisant de l'huile. L'exploitant a donc mis en place un plan d'action afin de restaurer des marges sur les débits circulant dans les échangeurs concernés. Cette non-conformité constitue un écart par rapport au référentiel de conception. Elle n'a pas eu d'impact sur les travailleurs ni sur l'environnement mais elle constitue une dégradation des dispositions de défense en profondeur. En raison de ses conséquences potentielles, l'événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

13 avril 2013..... Le réacteur 1 de la centrale nucléaire de Fessenheim est mis à l'arrêt, marquant le lancement des travaux de renforcement de la sécurité. Ces travaux ont été imposés à EDF par l'Autorité de Sûreté Nucléaire en 2011 à la suite de l'accident de Fukushima (Japon). Il s'agit notamment de renforcer les dalles de béton situées sous les réacteurs afin de permettre une exploitation prolongée de dix ans du réacteur de la plus ancienne centrale nucléaire française.

29 avril 2013..... L'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) autorise EDF à poursuivre pour dix ans l'exploitation du réacteur 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim à la condition que des travaux y soient réalisés, les mêmes que ceux prescrits en 2011 pour la prolongation du réacteur 1. Ce feu vert est indépendant de la volonté affirmée par François Hollande de fermer la centrale d'ici fin 2016.

5 mai 2013..... Ils sont environ 600 à manifester à Fessenheim (Haut-Rhin) à l'appel d'élus locaux, pour le maintien de la centrale nucléaire que le gouvernement souhaite fermer en 2016. Ils défilent jusqu'aux portes de la centrale, sous le slogan «Fessenheim est sûre, qu'elle dure ! ». Les manifestants dénoncent une décision de fermeture purement électorale, sans aucun argument rationnel et qui entraînerait la désertification de la commune et de ses environs. Le cortège rassemble des élus locaux, des salariés de la centrale et leurs représentants syndicaux, des artisans et commerçants, et des riverains.

5 mai 2013..... L'hypothèse que la centrale nucléaire de Fessenheim (Alsace) ne ferme pas d'ici la fin du quinquennat de François Hollande prend de plus en plus d'ampleur. Le dernier obstacle est financier : Le Journal Du Dimanche indique qu'EDF, opérateur de cette centrale, réclamera entre 5 et 8 milliards d'euros d'indemnisation à l'Etat en cas de fermeture du site fin 2016. EDF ne fait pas de commentaire sur les chiffres, mais l'entreprise précise que si la loi l'oblige à fermer, elle s'y conformera, mais que ses intérêts seront défendus. Du côté du ministère de l'écologie, les spéculations sur le niveau de l'indemnisation agacent. Les chiffres semblent exagérés, l'indemnité sera discutée sur la base de la loi de transition énergétique. En fait, le temps est compté dans cette affaire. La question est de savoir si la majorité présidentielle est déterminée à batailler sur un dossier très conflictuel. M. Rol-Tanguy n'a pas pu encore établir aucun contact avec les syndicats de la centrale et l'opposition politique est prête à ferrailler.

2 juillet 2013..... Une panne d'une pompe du circuit primaire de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin) déclenche l'arrêt automatique d'un des deux réacteurs (impossible de savoir lequel), mais l'incident est sans conséquence pour l'environnement ou la sécurité indique EDF.

ch5- C'est pour quand ?

21 juillet 2013..... Le ministre de l'Ecologie, Philippe Martin, affirme dans une interview dans le Journal Du Dimanche, qu'il tiendra l'engagement du président de la République de fermer la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) et de réduire la part du nucléaire de 75% à 50% de la production électrique d'ici 2025. «J'ai un mandat, je fermerai Fessenheim d'ici au 31 décembre 2016 » déclare le successeur de Delphine Batho qui a dû quitter le gouvernement le 2 juillet pour avoir critiqué le budget de son ministère. Quant à Philippe Martin, il n'arrivera pas à faire ce qu'il affirme dans les délais.

VERS L'ARRÊT DE FESSENHEIM



MUNICIPALES à GRENOBLE

Date/ 1 ^{er} tour	PARTI	Tête liste	résultat	Nbre élus	Date/ 2 ^{ème} tour	PARTI	Tête liste	résultat	Nbre élus
3-1989	droite	Carignon	53,24 %	46	3-1989				
	gauche	Destot	31,71 %	9					
	écolo	Jonot	8,52 %	2					
	Extr dte	Petit	6,51 %	2					
Alain Carignon est réélu maire de Grenoble. Les écologistes passent de 0 à 8,52 %.									
6-1995	droite	Cazenave	30,91 %	-	6-1995	Droite +	Cazenave	45,91 %	13
	gauche	Destot	29,21 %	-		Gauche +	Destot	54,08 %	46
	écolo	Avrillier	12,10 %	-					
	Extr dte	D'ornano	8,46 %	-					
	Div gche	Motte	8,20 %	-					
	Div dte	Paramelle	5,75 %	-					
	Div dte	Barral	2,71 %	-					
	Extr gche	Calmel	1,54 %	-					
	Extr gche	Doujon	1,07 %	-					
Michel Destot est élu maire de Grenoble. Les écologistes progressent de presque 4 %.									
3-2001	droite	Micoud	34,68 %	-	3-2001	Droite +	Micoud	48,96 %	14
	gauche	Destot	21,87 %	-		Gauche +	Destot	51,04 %	45
	écolo	Kermen	19,77 %	-					
	Extr dte	Petit	7,21 %	-					
	Extr gche	Calmel	3,38 %	-					
	Extr gche	Vachetta	2,64 %	-					
	Extr gche	Doujon	2,44 %	-					
Michel Destot est réélu maire de Grenoble. Les écologistes progressent de 7,7 %.									
3-2008	droite	Sans Nicolas	27,97 %	-	3-2008	droite	Sans Nicolas	29,50 %	9
	gauche	Destot	42,73 %	-		gauche	Destot	48,01 %	44
	écolo	Boileau	15,57 %	-		écolo	Boileau	22,49 %	6
	Div gche	Motte	6,61 %	-					
	Extr gche	Kafai	4,66 %	-					
	Extr gche	Brun	1,43 %	-					
	Sans étiq	Doujon	1,03 %	-					
Michel Destot est réélu maire de Grenoble. Les écologistes régressent de 4 %.									
3-2014	UMP	Chamoussy	20,86 %	-	3-2014	UMP	Chamoussy	23,99 %	7
	gauche	Safar	25,31 %	-		gauche	Safar	27,45 %	8
	écolo	Piolle	29,41 %	-		écolo+	Piolle	40,03 %	42
	Extr dte	D'ornano	12,56 %	-		Extr dte	D'ornano	8,53 %	2
	Modem	Longevialle	4,51 %	-					
	div	Benmaza	1,82 %	-					
	Extr gche	Brun	1,18 %	-					
	div	Colliat	0,81 %	-					
Eric Piolle est élu maire de Grenoble. Les écologistes gagnent la première grande ville en France.									
3-2020	Div dte	Carignon	19,81 %	-	6-2020	écolo+	Piolle	53,14%	46
	gauche	Noblecourt	13,31 %	-		Div dte	Carignon	23,44%	7
	écolo	Piolle	46,68 %	-		gauche	Noblecourt	10,93%	3
	Modem/rem	Chalas	13,75 %	-		Modem/rem	Chalas	12,5%	3
	Extr dte	D'ornano	2,02 %	-					
	Div dte	Lescure	3,24 %	-					
	Extr gche	Brun	1,19 %	-					
Eric Piolle est ré-élu maire de Grenoble. L'écologie gagne une trentaine d'autres grandes villes.									

Voici quelques villes : Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Besançon, Annecy, Tours et peut-être Marseille.